



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 novembre 2019

**DÉLIBÉRATION**

N° 130 - 28.11.2019

En exercice ... 26  
Présents..... 23  
Votants..... 26  
Abstention ..... 0

**PÔLE RESSOURCES  
7. FINANCES  
BUDGET ANNEXE ECOTAXE  
Décision modificative n°1**

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF,  
Le 28 novembre,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 22 novembre 2019, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

**Délégués titulaires présents :**

**Ars en Ré** : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,  
**Le Bois-Plage** : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,  
**La Couarde sur Mer** : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,  
**La Flotte** : Mme Isabelle MASION-TIVENIN, M. Jean-Paul HERAUDEAU,  
**Loix** : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,  
**Les Portes en Ré** : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,  
**Rivedoux Plage** : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,  
**St. Clément des Baleines** M. Gilles DUVAL,  
**Ste Marie de Ré** : Mme Gisèle VERGNON, M. Yann MAÎTRE, Mme Isabelle RONTE  
**St. Martin de Ré** : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

**Délégués titulaires absents et excusés :**

M. Léon GENDRE (donne pouvoir à Mme Isabelle MASION-TIVENIN), Mme Catherine JACOB (donne pouvoir à M. Gilles DUVAL), M. Francis VILLEDIEU (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET).

**Secrétaire de séance** : M. Gérard JUIN.

\* \* \* \* \*

AR PREFECTURE

017-241700459-20191128-D2019130-BF  
Reçu le 29/11/2019



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 novembre 2019

### DÉLIBÉRATION

N° 130 - 28.11.2019

En exercice... 26  
Présents..... 23  
Votants..... 26  
Abstention ..... 0

### PÔLE RESSOURCES 7. FINANCES BUDGET ANNEXE ECOTAXE Décision modificative n°1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-9,

Vu l'instruction budgétaire M14,

Vu le Budget Primitif du budget annexe Ecotaxe voté par le Conseil Communautaire du 11 avril 2019,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 19 novembre 2019,

Considérant que pour affiner les prévisions budgétaires 2019, sur les opérations 1011 – Patrimoine salicole et 1013 – Opération de déconstruction et renaturation sur les parcelles du Conservatoire du Littoral, il convient de procéder à la décision modificative suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses		Recettes
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2314 (23) - 1011 : Constructions sur sol d'autrui	50 000,00 €		
2314 (23) - 1013 : Constructions sur sol d'autrui	10 000,00 €		
2318 (23) - 1012 : Autres immobilisations corporelles en cours	- 60 000,00 €		
	- €		
<b>Total Dépenses</b>	<b>- €</b>	<b>Total Recettes</b>	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la décision modificative n° 1 au budget annexe Ecotaxe détaillée ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes y afférents.

Affichée le : 2 décembre 2019

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Rappelle, que, depuis le 1er décembre 2018, il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet : télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

AR PREFECTURE

017-241700459-20191128-D2019130-BF  
Reçu le 29/11/2019

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :  
 Nombre de membres présents :  
 Nombre de suffrages exprimés :  
 VOTES Pour :  
 Contre :  
 Abstentions :

26  
 26  
 26  
 /  
 /

Date de convocation : 22/11/2019

Présenté par le Président à Saint-Martin de Ré, le 28/11/2019

Délibéré par le Conseil Communautaire en session ordinaire à Saint-Martin de Ré, le 28/11/2019  
 Les membres du Conseil Communautaire :

AUCLAIR Michel	BINET Marie-Noëlle	BOUYER Didier	DECHELETTE Patrice	DOEUFF Ghislaine
DUVAL Gilles	GAILLARD Jean-Pierre	GENDRE Léon	GUERLAIN Frédéric	HERAUDEAU Jean-Paul
JACOB Catherine	JAFFARD Henry-Paul	JUIN Gérard	MAITRE Yann	MASION-TIVENIN Isabelle
OGER Michel	OLIVIER Jean-Louis	PALITO Marlyse	RAFFARIN Patrice	RAYTON Patrick
RONTE Isabelle	TURBE Béatrice	VERGNON Gisèle	VILLEDIEU Francis	ZELY-TORDJMAN Chantal

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture le  
 et la publication le 29 novembre 2019

29/11/19

Saint Martin de Ré, le 28 novembre 2019

